



A retenir

BLACK-ROT

Des sorties ont eu lieu sur baies. Des contaminations sont encore possibles avec les pluies annoncées. Restez vigilants.

OIDIUM

Des symptômes sont visibles de manière ponctuelle. La période de risque est en cours jusqu'à la fermeture de la grappe.

MILDIOU

Des cumuls importants semblent annoncés, des contaminations sont possibles. Soyez vigilants.

VERS DE LA GRAPPE

Vol et pontes en cours sur tous les secteurs. Surveillez vos parcelles pour une gestion efficace de la G2.

FLAVESCENCE DOREE

T2 en AB du 17 au 29 juin

T2 conventionnel du 21 juin au 3 juillet

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>

XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce multiplex, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe (focus *Xylella fastidiosa*).



Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovale
Cave de Rabastens

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

METEO

• Les faits marquants de la semaine écoulée

La semaine a été quasiment sèche et les températures ont été particulièrement élevées en fin de semaine.

• Pour les prochains jours

La semaine s'annonce perturbée.

	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26	Lun 27	Mar 28
Températures	19-28	17-28	17-27	16-27	15-26	14-28	16-31
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Certains cépages présentent de la coulure : Loin de l'œil, Merlot, Mauzac, Cabernet sauvignon... Le Mauzac semble être le cépage le plus impacté. Du millerandage est aussi observé sur Gamay. Sur des parcelles en sol séchant, on observe un dessèchement des apex.

Cépages	Grains de plomb	Grains de pois	Tout début fermeture	Fermeture de la grappe
Gamay				
Loin de l'œil				
Syrah				
Fer servadou				
Duras				
Mauzac				
Merlot				

Code couleur : Stade majoritaire | Stade présent

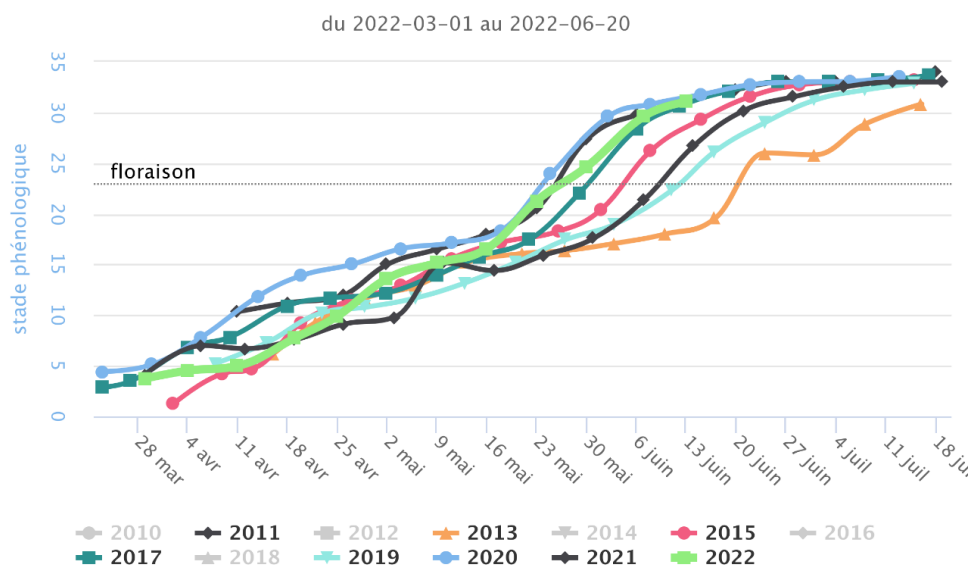


Grains de pois



Fermeture de la grappe

Photos CA81



Evolution des stades phénologiques comparativement aux années précédentes

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Eléments de biologie

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.



Black-rot sur baies - Photo CA81

• Situation au vignoble

De nouveaux symptômes sont apparus sur jeunes feuilles mais aussi sur grains. L'intensité reste faible pour le moment.

Évaluation du risque : Des contaminations ont eu lieu lors des différents passages orageux de début juin, les sorties sont maintenant visibles.

La semaine s'annonce perturbée, des contaminations sur baies sont encore possibles, restez vigilants.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

De rares nouvelles taches sont observées sur jeunes feuilles et des symptômes apparaissent sur quelques grappes. Globalement, la situation est très saine sur le vignoble.

• Modélisation (*Potentiel système IFV*)

✓ Situation au 20 juin (J)

	Pression mildiou		Contamination	
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date
Le Verdier	Stable ou en baisse	très faible	Pas de contamination cette semaine	
Cestayrols				
Gaillac				
Rabastens				
Cunac				

✓ Simulation du 21 au 28 juin

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire	Extériorisation
Le Verdier	en hausse	Très faible à faible	épidémique	>60 mm ou 25mm en une fois	aucune sortie de tâches à attendre
Cestayrols					
Gaillac					
Rabastens					
Cunac					

Évaluation du risque : La pression est faible à ce jour. On observe tout de même une petite sortie de symptômes.

Dans la majorité des cas, des contaminations épidémiques sont modélisées avec des cumuls très élevés voire avec une pluie de 25mm en une fois (possible sous orage).

Restez prudents car un risque orageux existe pour toute la semaine.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Éléments de biologie**

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

- **Situation au vignoble**

Les symptômes progressent encore sur TNT et sur quelques parcelles sensibles. Les cépages Merlot, Gamay, Chardonnay et Duras sont concernés.

Au vignoble, globalement, la maladie reste maîtrisée.

Évaluation du risque : la phase de sensibilité est toujours en cours. Restez vigilants.

Prophylaxie : L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorable aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.
Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Les captures d'eudémis sont toujours en cours. Des pontes sont visibles en tous secteurs et les 1ères perforations sont observées sur Rabastens.

Quelques dégâts d'eulia sont signalés.

- **Modélisation**

Le vol est en cours ainsi que le dépôt des pontes.

Évaluation du risque : Le vol est en cours. Des œufs sont visibles sur tous les secteurs. Surveillez la présence du tête noire afin de gérer au mieux la G2.

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.



Stade tête noire – Photo IFV

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- **Situation au vignoble**

Les populations larvaires restent à un niveau toujours faible. Les adultes volent et sont bien visibles.

Les symptômes sur feuilles sont régulièrement présents.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles et l'évolution des populations larvaires.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile est à mettre en place afin de rendre les feuilles moins attractives.

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

Des larves (stade L4) sont observées au vignoble. Elles sont souvent sur les pampres.
Des symptômes commencent à être visibles.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	En cours En cours
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet)	A définir Prochainement

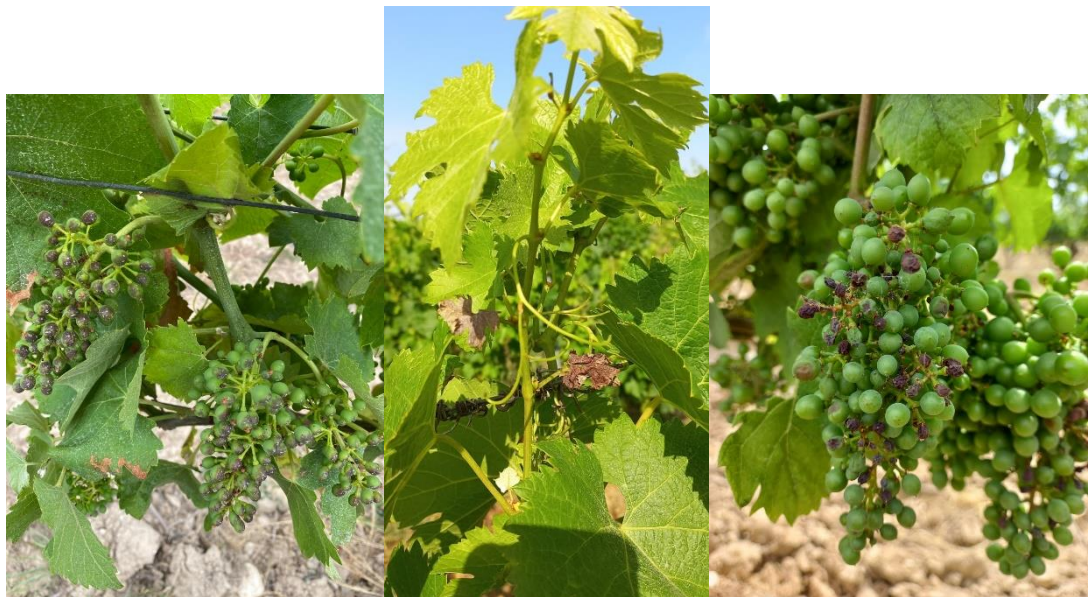
Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des pieds atteints de **maladies du bois** et des **apoplexies** sont signalés.

Une parcelle présentant une forte population de **thrips** est recensée.

Suite aux fortes températures de la semaine dernière, on observe de l'**échaudage** ainsi que des **brûlures** de traitement.



Brûlure de traitement sur baies

Brûlure de traitement sur feuilles

Echaudage

Photos CA81 et Vinovallie

Prochain BSV, le 28 juin

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, Vinovallie Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Focus sur *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula* spp.), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

Evaluation du risque : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

• Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran) Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Défaut d'aoutement – Photo ANSES

Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie

• Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.
Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>